L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 22 SEPTEMBRE 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 septembre, — Température— Beau temps, vents d'est et du sud, baromètre et température stationnaires.

Température du 21 septembre 1881.
Thermomètre de Cl. Dutarre, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	72	22
" P.M.	87	30
6 P.M.	79	26

Mercredi, 21 septembre, 2 h. 05 P. M.
Températures (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta, Ga.	87	Louisville, Ky.	87
Charleston, S.C.	88	Memphis, Tenn.	88
Galveston, Tex.	88	Mobile, Ala.	87
Chicago, Ill.	84	Montgomery, Ala.	86
Cincinnati, Ohio	83	Nashville, Tenn.	87
Cleveland, O.	85	New Orleans, La.	86
Davenport, Iowa.	85	Omaha, Neb.	79
Dubuque, Iowa.	86	Pittsburgh, Pa.	82
Houston, Texas.	92	Savannah, Ga.	83
Indianola, Tex.	83	Shreveport, La.	87
Jackson, Miss.	86	St. Louis, Mo.	86
Key West, Fla.	87	St. Paul, Minn.	76
La Crosse, Wis.	73	Vicksburg, Miss.	91
Leavenworth, Kan.	86	Yankton, D. T.	86

Nombre des coups ou décharges de l'étage (sans les plus bas).

Atlanta, Ga.	8.10	Nashville, Tenn.	1.04
Chicago, Ill.	3.06	New Orleans, La.	13 01
Cincinnati, O.	8.04	Omaha, Neb.	6 60
Cleveland, O.	7.10	Pittsburgh, Pa.	1.02
Dubuque, Iowa.	7 06	Shreveport, La.	0 01
Galveston, Tex.	10.02	St. Louis, Mo.	11.07
Leavenworth, K.	7.02	St. Paul, Minn.	9 11
Memphis, Tenn.	1.07	Vicksburg, Miss.	
Mobile, Ala.	4.08	Yankton, D. T.	2.08

Les chiffres du niveau des hautes eaux de 1874.
L. DUBUC,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Jacob Schellings à Mlle Kate Bell.
John Ryan à Mlle Magdalena Rollmann.
Joseph Bloch à Mlle Rosalie Goldberg.
Geo Schwab à Mlle Marie H Bloomer.
Geo Stier à Mme Veuve Jacob Stier.

Naissances.

Mme Frédéric Hier, un garçon, 14 sept.
" Stephen Spahr, une fille, 21 sept.
" Frédéric Schaible, une fille, 10 sept.
Jacob Haney, une fille, 20 sept.
" J. Frank, un garçon, 16 sept.
" W M Rathbone, un garçon, 16 sept.
Louis Bunker, une fille, 31 août.
" J Wehrle, un garçon, 13 sept.
" Joseph Chenet, un garçon, 6 sept.

Décès.

John Hier, 6 jours, 164, rue Chenet.
James Wiles, 48 ans, 220 rue St. Louis.
Frédéric, c. l an, rue Tréhême, près la rue St. David.
Emil Medige Jde, 20 mois, rue Léonidas, près la rue Thalia.
Frédérick Wirth, 1 an, coin des rues Toledano et Magnolia.
Lawrence Flaherty, 21 ans, No 108 rue Marais.
Mme Veuve Charlotte Simmons, 60 ans, 209 rue Rousseau, native d'Angleterre.
Frances Thomassin, c. 45 ans, No 200 rue Conti.
Emil Louis Lafond, 1 an, No 234 rue Bourbon
Mme Veuve Malvida Randolph, 56 ans, No 468 rue Commerce.
Harriett McGill, c, 36 ans, No 209 rue Dryades.

Voyageurs arrivés au City Hotel.

G Clay, Katy, mrs L V Kelly, master Geo Kelly, Wm Aldinger, C Jones, J P Reves, W S Taylor, D S Harris, M V Baker et dame, S S Hall, J W Lawder, San S Carter, Jas Fewell, H Hoffman, McGill, R W Hallett, A W Rumsey, Wm P Rumsey, Mississippi; miss Mollie Cor Reves, W K Hall, F Davis, A A Gallis, Geo W Lew, N F Hall, Geo Long, R A Orr et dame; R A Wasbe, Ky; Jas G Mann, Texas; W L Wentbeak, maryland; G Marshall et dame, N O; A M Wing, Ala.

Conseil de Ville.

Le Conseil s'est ensuite ajourné à mardi prochain.

Cour criminelle du district. — A la section A, (Inge Roman)—Catherine Campbell, Ferdinand Calles, James Harvey, Marth Maher, Charles Prosper, Kate Schaeffer et B. Heebe sont cités à 24 votes de fait; Addison Colleman, de port d'armes cachées; Eli Mitchell de vo'; Marie Trichoir, d'avoir blessé Millie Moore; Edward Winkly, d'avoir volé des chevaux.

Ont été condamnés aux travaux forcés: Thomas Johnson on Wm Johnson et Hooks, deux ans, pour vol; Marie Clayton, Michael Murphy, Abraham Wilson en Johnson, un an, pour vol, Wm Smith, un an, pour avoir poignardé F. Drury.

Danby Smith à été condamné à six mois de prison de correction, pour vol.

T. Connors, Joe Collins et John Shannon étaient accusés de vols de fait. Le jury n'a pas pu s'accorder par un verdict.

M. Burke, A. T. Donovan et A. F. Bonzano, prévenus de votes de fait ont été acquittés.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Daniel Sullivan, accusé de votes de fait.

Cour du juge Davey.

Mlle Stewart, accusée d'avoir blessé Charles Stewart; Mme Mahon, accusée de complicité dans un vol; Walter Turner, de votes de fait; Noanie et Louis Smith, de vol—ont été envoyés à la cour criminelle du district. Le premier a été remise à fournir un cautionnement de $200; les autres un cautionnement de $250.

Wm Donoho, convaincu Firmine; Joseph Lake, de bataille et de bris de prix ont été condamnés à $25 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Elsie Green a été donnée un cautionnement de $250 pour répondre en cour.

Elle est accusée de vol.

Frank Custer, E Melville, James O'Hara et William Feehan étaient accusés d'avoir battu Charles Richardson, c; le premier a charge d'avoir été assommé, a refusé de se représenter. Il est été renvoyé de la plainte. Le chef de la police ayant appris ce qui venait de se passer a ordonné à ses agents de demander une accusation de bris de prison contre eux.

Cour du juge Miltenberger.

L'hon. A. Sambola remplace provisoirement le juge Miltenberger.

Marie Powers, convaincue de vagabondage et de n'avoir aucun moyen d'existence a été condamnée à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Marie Jacques, qui tient la maison où Carrie Edmunds a été poignardée, est accusée d'avoir un établissement dont les autorités ont lieu de se plaindre. Elle a fourni un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Florence Brown et Ellen Morris étaient prévenues de bataille et de bris de paix; la première a été condamnée à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police; la seconde, à $10 d'amende ou vingt jours de la même geôle.

Anna Ludwing, qui est atteinte d'aliénation mentale, a été envoyée à l'asile; Mary Fasher qu'on croit atteint de la même maladie, a été envoyé en prison en attendant que le médecin de la ville la prononce sur son état.

William Scott, accusé d'avoir mordu et défiguré Dick Alexander, a été envoyé en prison en attendant l'instruction. Il n'a pas pu donner un cautionnement de $1,000.

L'interrogatoire de J. L. Rondes, prévenu d'abus de confiance et de détournement de fonds, a été remis à mardi prochain, à cause de l'absence d'un des témoins à charge.

Miguel Garcia, accusé de vol, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $500. Sur le chef d'enlèvement, il a été acquitté.

Jacob Miller, accusé d'avoir poignardé Carrie Edmunds ou Carrie Madden, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

L'empoisonnement de Mme H. V. Calles, âgée de 50 ans, née dans l'Etat de l'Ohio, domiciliée à la Nlle-Orléans depuis 56 ans, habitant la maison No 53 de la rue Claiborne, et morte le 10 août dernier.

L'ENQUÊTE D'HIER.

LES TÉMOIGNAGES.

Le verdict déclare qu'elle a été empoisonnée par une personne inconnue.

Le sous-coroner Dabney a commencé, hier soir, à sept heures et demie, et terminé à neuf heures. Pendant ce laps de temps il a entendu la déposition de la mort de Mme H. V. Calles.

Voici les dépositions :

Mme L. A. Whittemore—Je demeure au No 71 de la rue Dauphine.

Je ne sais rien de ce qui s'est passé.

Mlle Marbelle Whittemore.—Je demeure au No 394 de la rue Melpomène.

Le 3 août dernier, j'étais assise en face de la résidence de ma grand'mère. Nous n'avions pas d'eau chez nous; ma grand'mère m'a demandé d'aller lui en chercher un seau chez Mme Habsen, une voisine, ce que j'ai fait. A mon retour, j'ai posé le seau sur un lavabo, dans une chambre de derrière, puis je suis revenue me remettre sur les escaliers.

Un de mes oncles—je ne sais lequel—était couché sur le plancher de la chambre qui fait face à la rue. Ma cousine Daisy est venue, peu après, à la maison; elle a donné à ma grand'mère un paquet qu'elle a pris chez "Rouge en Rats" ma grand'mère a pris le paquet des mains de ma cousine, qui lui a dit : "Faites attention à cela, car c'est un poison mortel."

Quelques jours plus tard, ma grand'mère a témoigné le désir d'avoir du "Rough on Rats" pour s'en servir dans les punaises, car la maison était pleine; elle a demandé à Daisy si elle ne savait pas quelque chose qui pourrait les détruire; ma cousine lui a répondu que Mme Fulton avait une composition qu'elle appelait "Rough on Rats", et que cette composition tuait les punaises; ma grand'mère l'a prié d'en demander à Mme Fulton; ma cousine le lui a promis. Elle l'a apporté le mercredi et le lui a donné; elle lui a dit que si elle s'en servait il fallait qu'elle se lavât bien les mains. Ma grand'mère a mis le paquet entre deux portraits, sur un bureau, dans la chambre qui fait face à la rue. Grand'mère nous a fait observer qu'il était temps d'aller nous coucher.

En entrant dans la chambre, j'ai rappelé à ma grand'mère qu'elle venait de toucher ce paquet de "Rough on Rats" qu'elle devrait bien se laver les mains; elle les a lavées. J'ai été la dernière à me mettre au lit. J'ai pris auparavant un verre d'eau du seau, en me servant d'un ferblanc qui était à côté.

Avant de me mettre au lit, j'ai entendu un bruit dans la maison. Le lendemain matin, ma grand'mère a fait le récit de ce qu'elle avait vu et entendu. Quand mon oncle Nagrette s'est levé, et le lui ai entendu également et, peu après, il s'est écrié : "O maman, je souffre de l'estomac : ma grand'mère lui a répondu : "Ce n'est rien, cela ne passera, c'est la bile." Mon oncle s'est alors écrié : "Oh comme mon estomac me brûle!" Il s'est dirigé du côté de la fenêtre et s'est mis à rejeter.

J'ai mangé du pain et du beurre dans une demi-tasse de café; puisque aussitôt je me suis mise malade, et j'ai rejeté. Ma grand'mère a dit : "Il est étonnant que vous rejetiez tous; elles vont aller chez cela vous fera du bien." Je me suis couchée mais à peine étais-je dans le lit que j'ai recommencé à rejeter. Ma grand'mère a bu deux tasses de café; elle a vomi. Cela a continué durant toute la journée.

J'ai fait observer à ma grand'mère que ces vomissements étaient étranges et j'ai ajouté : "Je vais m'habiller et aller voir si ma cousine Daisy et mon oncle Isidore ne sont pas aussi malades." "J'ai demandé à mon oncle s'il ne se sentait pas malade; il m'a répondu négativement; mais ma mère ne m'a fait la même réponse; elle m'avait bu qu'une demi-tasse); seulement elle ressentait quelque chose de brûlant à l'estomac.

Dans la maison on travaille Daisy, j'ai pris un verre d'eau glacé; j'ai été dans la cuisine. Mme Fulton m'a donné des pêches; les mangeai ont recommencé. Mme Fulton m'a fait me coucher sur un sofa et j'ai dormi. Quand je me suis réveillée, j'étais mieux. Je me suis rendue chez ma grand'mère, je l'ai trouvée reposant. Elle voulu aller chercher un médecin, elle m'a dit :

"Non, cela ne passera bientôt." Vers quatre heures, j'ai été chercher une assiette crème chez Mme Fulton; lorsque je suis revenue à la maison, mon oncle Isidore m'a dit que ma grand'mère se mourait. Il rejoindi dans le moment. Daisy a été appeler ma mère et, moi, j'ai été appeler ma tante Sissy. Nous étions de retour vers onze heures et demie.

Le Dr Hunter était à la maison. Ma grand'mère a demandé un verre d'eau; mon oncle s'est levé pour aller prendre de l'eau dans un seau; le médecin l'a arrêté et lui a dit : "Attendez, laissez-moi d'abord regarder cette eau." Le médecin a enlevé le glace qui se trouvait dans l'eau; il a remarqué, sur les bords du seau, quelque chose de blanc qui brillait comme des diamants; il nous a demandé de mettre le seau dans un endroit sûr, et de ne le donner qu'aux "detectives," (membres de la police secrète.) C'était un cas d'empoisonnement.

Il a voulu savoir s'il y avait du poison dans la maison; je lui ai répondu qu'il n'y en avait pas et lui ai montré le paquet de "Rough on Rats." Après l'avoir examiné, il m'a ordonné de le porter et de le remettre qu'à M. Devereaux, chef des détectives. Le matin en question, ma grand'mère a pris plus de café que d'habitude.

Mlle Henry Chelos—Je demeure au No 350 de la rue Deuxième.

La défunte était ma grand'mère. Je suis celle qui a remis le "Rough on Rats" à ma grand'mère ; je l'ai eu de Mme Fulton. Le lendemain matin, ma grand'mère a fait le café, elle m'en a donné une demi-tasse, puis je suis allée à mon travail.

Mes cousins Mabelle est venue et je travaillais; elle m'a demandé si j'étais malade; elle m'a answered que tout le monde l'était chez ma grand'mère. J'ai entendu ma grand'mère dire qu'elle voulait une femme de couleur, Sallie Johnson, qui demeurait chez elle, d'aller me dire de prendre du poison dans l'eau.

Sallie nous a quittées trois jours après le commencement de notre maladie. En partant elle nous a dit : "Good bye," (adieu) je vous à "Pigtion Rouge." Le soir, j'ai vu ma grand'mère a été empoisonnée, Sallie a changé sa main dans le sucre et a goûté l'eau ; on lui a reproché de ne plus faire cela. Elle nous a répliqué alors comment elle pourrait empoisonner quelqu'un. Elle demeurait chez ma grand'mère, dans la cour.

Le Dr Josse Johnson—Je suis chimiste à l'hôpital de Charité.

Le 6 du mois dernier, j'ai reçu un cas d'empoisonnement; j'ai examiné de liquide et que deux membres avaient apporté de la part du Dr Hunter, pour que je constate s'il analyst. Le fluid et un morceau du sucre avaient une forte couche de poudre blanche ; c'était de l'arsenic, qui pesait neuf grains. Le liquide, après l'évaporation, a donné deux grains et demi—ce qui fait onze grains et demi.

Le 10 de même mois, j'ai reçu du coroner Dabney les entrailles d'une victime dans qu'on supposait avoir été empoisonnée par le liquide; j'ai reçu également un paquet marqué "poison"; c'était de l'acide arsenieux.

L'estomac, le foie et les intestins contenaient de l'arsenic, en petites quantités.

Le juri a présenté le verdict suivant : "La mort a été causée par un empoisonnement, le 10 du mois dernier, au No 53 de la rue Claiborne. Nous déclarons que le poison a été administré par une personne inconnue".

Le juri se composait de MM :
E. W. Lehde, John B. Schmidt,
W. S. Williams, Jos Mosby,
W. L. Martinez.

Accident.—Hier soir, à huit heures, M. Pat Monaghan en traversant la voie ferrée, du coin des rues Tchoupitoulas et Lyon, a glissé sur le pavé. Au même instant les "cars" Nos 3 et 16 de la ligne du "Crescent City Company" se sont suivi; avant que M. Monaghan ait pu se relever, le dernier véhicule lui a passé sur le corps. Il a reçu plusieurs contusions au dos et à la tête. Il a reçu les soins du Dr Languebecker qui a refusé de se prononcer sur son état. Edward Stamp, le "driver" a été arrêté.

—Hier, à deux heures de l'après-midi, une lampe a mis le feu au papier qui se trouvait sur un lavabo, à l'état de M. John Cucola, au coin des rues Bassin et Bienville. La perte est d'une dizaine de piastres.

Paragraphes.—Mme veuve J. H. F. de Seauville a vendu, à W. W. Swain, un terrain et bâtisses compris entre les rues Blanville, Peters, Decatur, Clinton, ayant 24 pieds de face à la rue Peters, sur 24 de face à la rue Clinton. Prix $3100.

John Cleavy a vendu, à Benjamin Evans, jr., un terrain et bâtisses compris entre les rues Short, Washington, Berthe, Seconde, ayant 30 pieds de face à la rue Seconde, sur 150 de profondeur. Prix, $770.

—Rose Harris, c, qu'on croit atteinte d'aliénation mentale, a été déroobé à la station du huitième "precinct", Algar.

—John Archibald a été envoyé à l'hôpital, du No 175 de la rue des Magasins.

—Eugène Meyers et Charles Wolf se sont battus au coin des rues St André et Magazine. Ils ont été déroobé à la station du sixième precinct.

—C. Hintz, que Mme Hintz accuse de l'avoir battue, a été arrêté à l'enseignure Dearmas et Milleudon.

—Des voleurs se sont introduits, dans la nuit de mardi à mercredi, dans la maison allemande à la pharmacie de M. Alexandre Wroth, coin Bordeaux et Tchoupitoulas; ils y ont enlevé un baril de miel, qu'ils ont roulé dans la cour; après en avoir pris dix gallons, ils se sont enfuis.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 27 arrestations, dont 6 dans le premier "precinct," 2 dans le deuxième, 6 dans le troisième, 3 dans le quatrième, 1 dans le cinquième, 4 dans le sixième, 1 dans le septième, 3 dans le sous-septième, 1 dans le huitième. Elle n'en a pas opéré dans celui du port, ni dans celui des faubourgs.

—Hier matin, à neuf heures, une rixe a eu lieu, à bord du bateau à vapeur "Belle," entre William Scott et Dick Alexander, tous deux de couleur; le premier, après avoir renversé Alexander, l'a mordu à la joue droite dont il a enlevé un énorme morceau de chair. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Scott a été arrêté.

—Un individu s'est introduit dans la résidence de Mme Johnson, rue Jackson, près Franklin; au moment où il entrait, il a été vu; il a disparu, laissant derrière lui treize volailles qu'il avait prises en poulailler.

—Le chef de la police a été prévenu que dix peintres employés par le propriétaire d'une maison de la rue St-Joseph, entre Magazine et Camp s'étaient mis en grève et menaçaient ceux qui les remplaceraient; il immédiatement envoyé les officiers Duffy et Carey à la maison indiquée, mais les grévistes n'y étaient plus.

—Robert Gould a été arrêté au coin des rues Cadiz et Camp, pour avoir blessé Marie Pierre.

—Mr Roy, commandant du "Mower Post" a écrit au capitaine Sambola que la date association désire qu'il tire un salut toutes les trois minutes le jour des funérailles du Président.

Le comité de gaspillage; Ne pas acheter à l'Ecole Borne.

—Le 1er conseil de guerre permanent de la sixième région de corps d'armée, séant à Nantes, vient de rendre un jugement bien patriotique et qui est à lui seul tout un enseignement.

Jean François Gantrell, soldat au 64e de ligne, avait eu le tort de se marier avant de satisfaire à la loi sur le recrutement, si bien que, pour entretenir un régiment auquel il avait été affecté, il dut laisser femme et enfant à Auberviliers, près de Paris, où il habitait. Il n'était pas incorporé depuis six mois qu'il déserta pour aller rejoindre sa jeune famille, avec laquelle il prit le chemin de Metz, d'où sa femme est originaire. Il y travailla pendant près d'un an : au bout de ce temps, il revint en France et se constitua prisonnier à la place.

Pour ce fait, d'ailleurs constaté et reconnu par lui à quelques détails près, que Gantrell comparaissait devant le conseil de guerre, sous prévention de désertion à l'étranger en temps de paix, ce qui pouvait entraîner contre lui une condamnation de deux à cinq ans de travaux publics.

M. Moreau, commissaire du gouvernement, a soutenu la prévention, sans méconnaître, dit-il, que Gantrell, par son retour volontaire, avait atténué sa faute. Me Brunswick défenseur de Gantrell, a demandé au conseil "de reconnaître l'accusé coupable de désertion non pas à l'étranger, mais à l'intérieur et de ne faire aimer bénéficier de la différence des peines qui punissent l'un et l'autre délit. Gantrell était originaire de Metz, sa femme également : ce n'est pas pour passer à l'étranger qu'il a choisi cette résidence, c'est pour retourner dans son pays natal."

" Et puis, est-ce à nous de déclarer que se réfugier à Metz, c'est se réfugier en pays étranger, alors qu'un fiacre de cour, Metz, pour nous, n'a jamais cessé d'être français, jusqu'au jour où il le redeviendra? Dieu le fait! Qu'il nous arrive d'écrire une lettre à destination de Metz, qui donc ajouterait au mot de Metz le mot Allemagne ! Nous mettrons : Metz (Lorraine), Metz (département de la Moselle), mais personne ne considérera cette ville si française comme partie intégrante de l'empire d'Allemagne. Le conseil de guerre pourrait-il plus sévèrement Gantrell pour s'être laissé aller à cette patriotique illusion ?"

Talmant droit à ces conclusions, le conseil de guerre n'a déclaré Jeantrell coupable que de désertion à l'intérieur, et ne l'a condamné qu'à deux ans de prison, minimum de la peine.

Le Paradis des enfants c'est l'Ecole Modèle. La distribution de cartes pour la première distribution de prix aura lieu à Odd Fellows Hall aujourd'hui, chaque carte donnera droit à la distribution.

Mots et Vérité. — Une curieuse anecdote musicale nous arrive de Milan :

"Un des jeunes passés, Henri Herz, le pianiste et compositeur renommé, que tout Paris connaît, se trouvait, à l'exposition musicale de Milan, le maestro Verdi, qui la visitait pour la première fois, avec Mme Verdi et Mme Stolz, la célèbre *Aida* du Théâtre-Italien de 1876.

"Après avoir causé longuement Verdi s'assit à un piano, et ayant joué quelques mesures, il se tourna vers le vieux Herz, en lui demandant :

"Est-ce que vous connaissez ce morceau ?"

A quoi Herz répondit, avec un sourire de complaisance : "Parbleu! si je le connais; c'est le commencement de mon premier concerto pour piano et orchestre. Mais comment faites-vous, mon cher maître, pour vous le rappeler ?"

" Rien de plus facile, observa Verdi. " Voyez, je joue ce morceau devant vous, qui en êtes l'auteur, dans une salle de Conservatoire, et je le jouais, " il y a quarante ans, devant une commission d'examen, qui refusa mon admission... à Funambule."

Selma à demeurer au fusil au retourner de la chasse.—Si Farmo a servi à tirer, il est vrai de la dernière intéressement, dit qu'on est tombé chez soi, — ce au plus tard avant d'un faire usage de nouveau.

Dans tout, on la démonte. — Les cosmos sont lavés à grande eau, — si faire se peut, à l'eau courante, ou mieux encore à l'eau chaude, — au moyen d'un chiffon, ou d'un bouchon de flanne, dont on garnit le bout de la baguette et qui, alternativement poussé et retiré, nettoie et sèche l'eau; — on continue jusqu'à ce que celle-ci, recueillie devant le bouchon, sorte absolument claire.

On remplace le flanne ou le chiffon mouillé par un autre tampon bien sec, à l'aide duquel on essuie soigneusement.

L'opération est terminée en passant dans les canons un chiffon légèrement imbibé de self fonds et d'quand — d'huile de pied de bœuf, ou, à défaut d'huile d'olives.

Cette dernière précaution est surtout indispensable toutes les fois que l'arme doit rester en repos pendant quelque temps.

VALTE.

Crime horrible.

La ville de Lille est sous le coup de la plus vive émotion. Elle vient d'être le théâtre d'un crime horrible qui a frappé huit victimes, et dont l'auteur n'est pas encore découvert. Il nous faut reprendre cette mystérieuse affaire dès le principe pour en bien saisir le détail.

Le lundi 29 août, à quatre heures du soir, un homme âgé de quarante-huit à cinquante ans entrait à l'auberge du Rendez-Vous des Bouchers, rue Saint-Pierre, No 2, à Lille, et demandait une chambre pour quelques jours. Le voyageur parlait français avec un accent étranger très prononcé; il inscrivait sur le livre de police les renseignements suivants :

"Dessois, quarante-neuf ans, voyageur de commerce, né à Dunkerque."

Mme Desmidt, propriétaire de l'établissement, lui demanda une somme de 5 francs d'avance.

Le voyageur fit monter dans la chambre qui lui avait été désignée une petite malle, et, après y avoir passé une heure environ, sortit pour ne rentrer que le soir.

Pendant les quatre jours qui suivirent, la conduite de l'inconnu ne donna lieu à aucune remarque particulière; ses allées et venues, pendant lesquelles on lui voyait fréquemment entre les mains de petites boîtes de différentes dimensions, étaient celles de tout commis voyageur en quête de commissions et parcourant la ville pour les obtenir.

Samedi matin, à sept heures et demie, le prétendu Dessois annonça à la femme Desmidt qu'il partait pour Armentières, et il remit au cocher Lefebvre, conduisant la voiture numéro 20, qui, retenue dès la veille, stationnait depuis un quart d'heure devant la porte, un certain nombre de boîtes. Il le chargea de porter à plusieurs adresses ces boîtes, qu'il avait préalablement transportées de la chambre qu'il occupait dans la salle de l'estaminet, et il lui recommanda de les transporter à l'adresse fixée sur chacune d'elles.

"Vous me retrouver à huit heures et demie au Grand-Hôtel de Lille, rue de la Gare, dit-il comme dernière recommandation au cocher, puis il disparut.

Peu après, à peu d'intervalle, deux formidables détonations se faisaient entendre dans les environs de la rue des Postes.

Le cocher avait commencé son itinéraire par la rue de Flandre, 7, et il s'était arrêté chez M. Charles Trachet, agent d'affaires. La jeune servante qui reçut la colis, en l'absence de son maître, qui se trouvait à la campagne, fut renversée par la première explosion, qui éclata au moment où elle ouvrait la boîte, en entendit une seconde, plus forte encore, et qui la jeta sans connaissance sur le carreau.

Le cocher avait continué son itinéraire et déposé une autre caisse chez M. Delattre, maître menuisier, rue des Postes, 11.

Mme Delmotte la reçut et la porta dans sa cuisine. Son mari était absent. Son fils et sa fille accouraient. Son fils, qui est menuisier, se mit en mesure d'ouvrir la boîte en présence de sa mère et de sa sœur, qui restèrent à la poisse.

Aussitôt, comme le bruit de la rue de Flandre, l'explosion se produisit. Les trois personnes pouvaient être tuées sur le coup; mais par un bonheur presque incroyable, elles en furent quittes pour de légères contusions. Mme Delmotte a été atteinte aux mains; sa fille a cinq ou six coupures à la figure, et M. Delmotte a reçu au front qui a pleyé une contusion assez grave pour nécessiter des soins.

Ces deux détonations avaient répandu l'épouvante dans le quartier. La police avait été prévenue. Les agents coururent dans toutes les directions.

Il était un peu plus de huit heures. Les voisins parvenaient donner quelques indications. On avait vu le cocher quitter la rue des Postes, se dirigeant vers la rue de Solférino.

Le chef du service de la sureté, accompagné d'un sergent de ville et d'un brigadier qui l'avait remarqué, aperçut une voiture de station à trois chevaux qui, arrêtée sur le trottoir, portait le numéro 20, et, se dirigeant vers elle, il demanda au cocher s'il était le conducteur de cette voiture. Le signalement du cocher et de la voiture répondaient bien à celui qu'on avait donné au chef de la sûreté.

En même temps on recevait une seconde dépêche de deux autres. La caisse déposée dans la cuisine, rue de Solférino, et le cocher conduit au commissariat du cinquième arrondissement.

Trois boîtes restaient encore dans la voiture. Elles étaient destinées, l'une à M. Grenz, teinturier à Capelon; l'autre à M. Flamand, rue d'Austerlitz, 24 et la troisième à M. Lemaire, rue d'Arcole, 71. Ces terribles engins, tout des boulets creux pesant environ 5 kilogrammes, d'une épaisseur de 5 centimètres. Le vide était rempli de poudre ordinaire. On évalue la quantité à 500 grammes.

Le mobile de ces actes effroyables est certainement la vengeance; mais jusqu'ici on ne possède que des données assez vagues. Toutefois, l'instruction, confiée par MM. Plaisant, juge d'instruction à Coutiches, substitut, et le greffier du tribunal, a déjà établi dans la marche des renseignements assez précis qui la dirigeront sans doute l'arrestation du coupable.

Chronique Judiciaire.

La gaieté est, évidemment, une chose relative ; chacun est gai à sa façon ; depuis l'Auvergnat qui prouve en se mouchant sur un gros rire et de formidables coups de poing dans le dos, jusqu'à ce vieux gentilhomme de nous ne savons plus quelle comédie, disant en enquinaud : "Ah! ah! ah! ah! ah!" en versant de grosses larmes ; les prévenus qui, en dépit d'iverses, ont voulu étrangler les sergents de ville, disent, ces aussi : J'étais gai! ceci est un troisième genre de gaîté.

L'homme traduit aujourd'hui devant la police correctionnelle, n'a pas manqué de faire la réponse ordinaire. La Gazette des Tribunaux nous en a cité comme l'interrogation la plus naïve :

—Quelle est votre profession ? lui demande M. le président.

Le prévenu.—Néromancien.

M. le président—Ah! vous dites la bonne aventure.

Le prévenu (avec volubilité)—La bonne comme la mauvaise, police, parties, fortune, joies, deuil, mariage, héritage, procès, voyage, rendez-vous galants, la tête, la mal, le passé, l'avenir, de tout qualconque et même, messieurs, d'intérêt.

M. le président—Ah! vraiment, vous n'entendez pas donner vos séances !

Le prévenu, ayant produit sur l'auditoire l'effet qu'on devine, se laisse entraîner à l'hilarité générale.

Le président.—Il n'y a pas de quoi rire; tenter, faire attenter ! (Le prévenu) vous pouvez vous en aller.

Le prévenu.—Jamais pour ce qui est de l'honneur; c'est vrai que, quand je suis gai, je m'oublie avec l'autorité, mais je ne suis pas un mauvais.

M. le président.—On a bien souvent à vous reprocher cela.

Le prévenu.—Je suis adoré du public, quand j'arrive, tout le monde crie : "Ah! voilà Lavraie !" Il m'appellent Lavraie.

Un agent est à la barre et livre la main pour prêter serment.

Le prévenu, apercevant la main du témoin : Ligne de vie, fortune, bonheur, bonté....

M. le président.—Mais voulez-vous vous taire!

Un garde placé derrière le prévenu lui pose la main sur l'épaule pour le faire cesser.

Le prévenu.—(Regardant cette main) : Forme développé et spatulé, énergie entêtement.

M. le président—Si vous ne gardez pas le silence, je vais vous faire emmener et vous aurez jugé par défaut.

Le prévenu.—Je m'oublie devant la loi qui parle, habitué à m'incliner devant le Destin.

La déposition de l'agent ne sert pas de renseignements ; le prévenu déclare du scandale, il est interrogé, il est outragé, puis frappé, enfin ce qu'on a entendu quelques faits par jour à la police correctionnelle.

M. le président (au prévenu)—Vous n'avez rien autre chose à dire que ce que vous avez dit : que vous dites vivre !

Le prévenu.—Comme je vous dis : j'étais gai ; alors, comme bonhomme, je tirais tout haut, en manière de rire, l'horoscope de personnes devant qui je travaillais ; tout est venu d'un vieux monsieur qui s'est fâché, parce que j'ai dit : Tenez, monsieur, voici un vieillard respectable que je ne connais pas ; eh bien, vous avez ce soir un ancien apothicaire qui a fait un tour à la lune. Alors, il s'est mis à m'invectiver.....

M. le président.—En voilà assez!

Le tribunal condamne le néromancien à un mois de prison.

Il comme d'être gai en entendant cette condamnation et le public aussi. Mais les fâcheux habitués le reverront un de ces jours.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Le président Arthur sort de chez lui pour accompagner les restes du président Garfield.

New York, 21—Le président Arthur vient de partir pour Long Branch, accompagné de son secrétaire particulier le Col. Rood et de son message particulier Alexander Powell

Le général Grant et sa femme doivent prendre le même train. Le Président partirait ensuite et dépêt par le train.

New York, 21—Le président Arthur est parti de chez lui à 8 h. du matin par un train spécial pour Elberon où il doit prendre le train funèbre pour Washington.

Il était en deuil ; un large crêpe couvrait son chapeau haute forme.

Il a foule à Elberon.

Visite des restes du président Garfield.

Elberon, 20, 6 h 30 du matin.—Bien que personne ne soit accompagné le corps d'Ed. Washington n'ayant pas plus loin ; mais le président Arthur doit dit on, aller avec le cortège jusqu'à Cleveland.

On a doublé la garde autour du cottage pour maintenir l'ordre pendant que les restes du Président seront exposés. Le monde arrive par centaines.

Tout a été arrangé de manière que tous ceux qui le désirent puissent voir les restes de porter leur magnifique tribut de la République.

Une queue a été formée, et le feule pont, un peu après le cottage. Deux sentinelles sont placées à la porte pour empêcher plus d'une personne d'entrer à la fois.

Vers la salle à manger, couverte d'un drap d'une riche draperie noire, et relevés de nombreux accessoires en couronnes. La seule décoration est un grand V entouré de palmes qui pend toute la hauteur du mur.

Les restes sont installés sur un lit de chambre. Le public entre par la porte de l'est, et, sans s'arrêter, sort à l'ouest.

9 h. du matin.—Les cloches des églises retentissent ; la foule augmente à chaque instant. Les chefs qui doivent composer le train funèbre sont devenus le cottage Franklin.

9 h. 20.—Le machine et toutes les voitures sont prêtes à partir.

Tout le train est rendu de nuit.

Le Président a 9 h. 45 de l'Etat Elberon au Cottage Franklin à un pas seulement ; mais la foule pressé aux environs à chaque instant. L'Orchestre de Arion commence à jouer des airs funèbres, et aussitôt le cortège se met en marche.

Le Président part le premier, suivi de Mme Garfield, de Mme Mollie Garfield, de Mme Rockwell, de Mme Hubbell, de Mme Mason, de G. O Rockwell ; enfin du cottage et pas le premier objet du train.

Les cloches du cabinet, leurs épouses viennent ensuite et prennent place dans le second char. Mme Garfield paraît un voile épais en pleurant pour elle-même et pour ses enfants. Elle est soutenue par son gendre le général Swaim, qui est accusé d'âge, à droite de deuxième char.

Le Président prit le siège suivant, en face du général ; le secrétaire Blaine ne trouvait tout à 11.00, octobre 11.67 à 11.68, novembre 11.62 à 11.64, décembre 11.76 à 11.77, janvier 11.92 à 11.94, février 12.04 à 12.05, mars 12.16 à 12.17, avril 12.27 à 12.28, mai 12.37 à 12.39, juin 12.46 à 12.47.

New York, 21—Coton—Recettes nettes —; brutes 10,419. Futures fermes à la clôture. Septembre 11.74 à 11.75, octobre 11.60 à 11.61, novembre 11.62 à 11.63, décembre 11.71 à 11.72, janvier 11.80 à 11.81, février 11.88 à 11.89, mars 11.98 à 11.99, avril 12.08 à 12.09, mai 12.18 à 12.19, juin 12.25 à 12.26. Clôture ferme à 1/16 à 1/8 au-dessus des cours précédents. Ventes 10,500 balles.

New York, 21—Coton—Futures fermes à la clôture. Septembre 11.74 à 11.75, octobre 11.60 à 11.61, novembre 11.62 à 11.63, décembre 11.71 à 11.72, janvier 11.80 à 11.81, février 11.88 à 11.89, mars 11.98 à 11.99, avril 12.08 à 12.09, mai 12.18 à 12.19, juin 12.25 à 12.26. Clôture ferme à 1/16 à 1/8 au-dessus des cours précédents. Ventes 10,500 balles.

Le Président prit le siège suivant, en face du général ; le secrétaire Blaine ne trouvait tout à 11.00, octobre 11.67 à 11.68, novembre 11.62 à 11.64, décembre 11.76 à 11.77, janvier 11.92 à 11.94, février 12.04 à 12.05, mars 12.16 à 12.17, avril 12.27 à 12.28, mai 12.37 à 12.39, juin 12.46 à 12.47.

New York, 21—Coton—Recettes nettes —; brutes 10,